

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18526 - 72ÈME ANNÉE

Importante hausse du chômage au mois d'août

Plus de 181000 demandeurs d'emploi

La Réunion a battu au mois d'août un bien triste record, celui des demandeurs d'emploi. Cette hausse s'explique notamment par une relance du chômage des jeunes. Les dispositifs mis en place par le gouvernement au début de son mandat commencent à atteindre leur limite et cette année, les premiers signataires des emplois d'avenir verront leur contrat se terminer sans que Paris ne leur propose un autre emploi. Voici le communiqué diffusé hier par Pôle emploi commentant les dernières statistiques.

Demandeurs d'emploi par catégorie

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Août 2015	Juillet 2016	Août 2016	un mois	trois mois	un an
Réunion (données CVS)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	136 520	134 470	135 300	0,6	0,7	-0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	23 290	23 720	25 070	5,7	5,2	7,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	159 810	158 190	160 370	1,4	1,4	0,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 580	5 490	5 160	-6,0	-9,9	44,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 230	15 310	15 700	2,5	0,4	3,1
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	178 620	178 990	181 230	1,3	0,9	1,5
France (en milliers, données CVS-CJO)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 830,1	3 761,2	3 813,6	1,4	1,0	-0,4
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	1 890,9	1 978,6	2 006,8	1,4	2,9	6,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 721,0	5 739,8	5 820,4	1,4	1,6	1,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	295,5	320,0	335,7	4,9	9,7	13,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	426,8	454,1	455,2	0,2	0,8	6,7
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 443,3	6 513,9	6 611,3	1,5	2,0	2,6

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Dieccete Réunion.

Les évolutions mensuelles peuvent différer de la tendance des séries ; les évolutions sur trois mois sont à privilégier pour obtenir une information sur la tendance.

« Fin août 2016, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 135 300. Ce nombre augmente de 0,7 % sur trois mois (soit +910 personnes). Il progresse de 0,6 % sur un mois et diminue de 0,9 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 1,0 % sur trois mois (+1,4 % sur un mois et -0,4 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une

activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 160 370 fin août 2016. Ce nombre augmente de 1,4 % sur trois mois (soit +2 150 personnes). Il progresse de 1,4 % sur un mois et de 0,4 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 1,6 % sur trois mois (+1,4 % sur un mois et +1,7 % sur un an).

Fin août 2016, dans les départements-régions d'Outre-mer, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -0,9 % en Martinique et +1,7 % en Guadeloupe pour les évolutions

sur trois mois. Sur un mois, elles se situent entre +0,6 % à La Réunion et +1,4 % en Guadeloupe et en Guyane. Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -0,2 % en Guyane et +2,0 % en Guadeloupe pour les évolutions sur trois mois. Elles se situent entre +1,4 % à La Réunion et +1,6 % en Guadeloupe et en Martinique.

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,5 % pour les hommes (+0,6 % sur un mois et -0,4 % sur un an) et de 0,8 % pour

les femmes (+0,7 % sur un mois et -1,4 % sur un an).

Evolution sur trois mois

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente à La Réunion de 2,9 % pour les moins de 25 ans (+2,7 % sur un mois et -4,7 % sur un an), de 0,2 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,3 % sur un mois et -3,1 % sur un an) et de 0,7 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,1 % sur un mois et +7,8 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,1 % pour les hommes (+1,2 % sur un mois et +0,4 % sur un an) et de 1,6 % pour les femmes (+1,5 % sur un mois et +0,3 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 3,8 % pour les moins de 25 ans (+3,4 % sur

un mois et -4,0 % sur un an), de 0,7 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,1 % sur un mois et -1,8 % sur un an) et de 1,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,9 % sur un mois et +9,2 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus diminue de 0,8 % (-0,2 % sur un mois et -3,6 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an progresse de 3,9 % (+3,2 % sur un mois et +5,3 % sur un an).

Entrées et sorties de Pôle emploi

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 0,9 % par rapport aux trois mois précédents (+10,7 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les ent-

rées pour fin de mission d'intérim (-7,7 %), licenciement économique (-5,9 %), autre licenciement (-17,5 %), démission (-10,7 %) et autre cas (-3,4 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (+1,3 %), première entrée (+5,2 %) et reprise d'activité (+17,3 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 10,2 % par rapport aux trois mois précédents (+15,2 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour entrée en stage (-31,2 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-9,7 %) et radiation administrative (-12,7 %) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+2,3 %), arrêt de recherche (+7,7 %) et autre cas (+4,3 %) sont en hausse. »

Parlement européen

Younous Omarjee : « Un pas de plus vers la protection des intérêts des RUP dans les accords internationaux »

Une commission du Parlement européen a voté un amendement destiné à protéger les producteurs de banane des Antilles menacés par la signature d'un accord de libre-échange Union Européenne / Pérou, Colombie, Équateur. Pour entrer en application, ce vote doit être suivi par la Commission européenne et le Conseil européen. « Ce vote pourrait aussi ouvrir la voie, par parallélisme, pour des clauses de sauvegarde automatique pour le sucre de canne dans les accords de libre-échange à venir », déclare Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer au Parlement européen.

Ce lundi 26 septembre, à Bruxelles, la commission du commerce international du Parlement européen a voté à 18 voix contre 17 l'amendement déposé par Gabriel Mato (Député RUP des Canaries), Younous Omarjee (Député des RUP françaises), Louis-Joseph Manscour (Député des RUP françaises) et Claudia Monteiro de Aguiar (Députée RUP de Madère) visant au déclenchement automatique d'une clause de sauvegarde pour la banane dans l'accord de libre-échange Union Européenne / Pérou, Colombie, Équateur.

La question des clauses de sauvegarde pour les productions des RUP, et de leur déclenchement automatique en cas de dépassement des volumes d'importations concédés à taux réduits pour un nombre croissant de pays, fait partie d'une des lignes de défense majeure des RUP dans les accords commerciaux de libre-échange.

« Jusqu'au dernier moment nous avons œuvré pour convaincre nos collègues. Le travail a payé. Plus que jamais l'unité des députés des RUP au Parlement européen a fonctionné et permis une avancée ines-

pérée. Le Parlement devra à présent défendre fermement cette position dans les trilogues. Nous y veillerons. » a déclaré Younous Omarjee à l'issue de ce vote extrêmement serré.

Ce vote pourrait aussi ouvrir la voie, par parallélisme, pour des clauses de sauvegarde automatique pour le sucre de canne dans les accords de libre-échange à venir.

Édito

À la veille de la crise de la canne à sucre, déjà plus de 180.000 demandeurs d'emploi

Pôle emploi a publié hier les chiffres du chômage pour le mois d'août. Plus de 181.000 Réunionnais sont à la recherche d'un travail. C'est une hausse importante par rapport au mois précédent. Malheureusement, cette tendance ne peut que se poursuivre car la même politique continue de s'appliquer à La Réunion.

La crise de l'emploi à La Réunion s'est amplifiée depuis 2010. L'arrêt des grands chantiers pèse lourd. Une étude du CARIF-OREF révèle en effet qu'en 2015, le nombre de travailleurs du BTP au chômage était supérieur à celui en activité. C'est un changement total par rapport au moment où Paul Vergès dirigeait la Région Réunion. La politique de développement mise en place s'appuyait en effet sur un plan de développement des infrastructures. Parallèlement à la route des Tamarins, d'autres grands chantiers routiers existaient dans le Sud avec le contournement de Grand-Bois, le lancement de celui de Saint-Joseph, et de la construction du pont de la rivière Saint-Etienne. La Région finançait aussi la construction de lycées, au rythme de deux livrés par période de trois ans. C'étaient autant de chantiers qui pouvaient être assurés par des entreprises réunionnaises.

Entre 2008 et 2010, c'est le coup d'arrêt. Ce sont d'abord les communes du Tampon, de Saint-Denis et de Saint-Paul, respectivement dirigées alors par Didier Robert, Gilbert Annette et Huguette Bello, qui décident de supprimer les projets de la rocade Sud du Tampon, du Pôle océan et du Zénith intercommunal à Saint-

Denis, et de l'hippodrome de Saint-Paul. L'arrivée de Didier Robert à la Région Réunion donne le coup de grâce, avec l'arrêt des chantiers du tram-train et de la nouvelle route du littoral. Les fonds prévus pour ces deux grands chantiers sont affectés à une hypothétique route en mer qui ne pourra pas être réalisée faute de matériaux disponibles. Cette route en mer est d'ailleurs loin de correspondre aux promesses d'emplois, avec moins de 1.000 salariés. De plus, la nature maritime du chantier favorise les compétences extérieures au détriment des travailleurs réunionnais.

Mais une grave crise se profile. C'est la suppression des quotas et du prix garanti pour le sucre réunionnais l'année prochaine. Cela veut dire qu'en 2017, les planteurs et les usines sucrières seront confrontées à la concurrence mondiale. 18.000 emplois sont en jeu. Autrement dit, si les usiniers n'arrivent plus à écouler leur sucre l'an prochain, le nombre de demandeurs d'emploi à La Réunion dépassera la barre des 200.000. Alors notre île s'enfoncera dans une terrible impasse, car le nombre de travailleurs au chômage dépassera celui en activité.

Cette menace montre bien qu'il est urgent de se rassembler pour une autre politique. La cohésion de la société réunionnaise en dépend.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Halte au gaspillage de la route en mer

L'embouteillage de l'entrée Est de Saint-Denis rappelle l'urgence de reconstruire le train

Plus de 15 kilomètres d'embouteillages tous les jours pour venir à Saint-Denis, c'est le quotidien des dizaines de milliers de personnes qui se rendent dans la grande ville quotidiennement depuis l'Est de La Réunion. Les 2 milliards prévus pour une route en mer entre Saint-Denis et La Possession et un tunnel sous le niveau de la mer à Saint-Denis ne sont absolument pas prévus pour régler ce problème qui ne fera que s'aggraver tant qu'un train ne sera pas construit à La Réunion.

La mandature de Paul Vergès à la direction de la Région Réunion entre 1998 et 2010 a relié grandes villes du littoral par une route à quatre voies. Dans l'Est, la mise en service de la déviation de Bras-Panon en 1999 et de celle de Sainte-Marie en 2002 ont permis de rejoindre Saint-Benoît à Saint-Denis par voie express. La construction de la route des Tamarins entre 2003 et 2009 sous la présidence de Paul Vergès à la Région a désenclavé le Sud, avec une quatre voies entre Saint-Pierre et Saint-Denis. Au cours de cette même mandature, Saint-Denis a été équipée d'un boulevard Sud à quatre voies depuis l'aéroport de Gillot à Sainte-Marie jusqu'au pont Vinh San à la sortie de la route du littoral. Ces réalisations tenaient aussi compte du fait que Saint-Denis n'est pas une zone de transit. La majorité des véhicules qui se présentent à l'Ouest ou à l'Est de la ville ont en effet pour destination Saint-Denis. C'est la conséquence d'un aménagement du territoire qui a voulu concentrer les administrations et les services dans une seule ville plutôt de les répartir de manière équilibrée entre les différentes régions de La Réunion.

Ces réalisations routières s'inscrivaient dans un plan global. Il s'agissait de régler dans l'urgence la question des embouteillages dans l'attente de la reconstruction d'un train à La Réunion. Compte-rendu de l'exiguïté du territoire, de l'accroissement de la population et de la concentration des activités à Saint-Denis, c'est en effet le moyen de transport le plus adapté aux liaisons interurbaines. Quant aux zones situées à moyenne altitude, elles devaient être reliées par une route qui n'obligeait plus les usagers des transports à descendre sur le littoral pour aller dans une autre

partie de l'île. La route des Tamarins constituait la première étape de cette voie de moyenne altitude. Mais avec l'arrivée à la direction de la Région Réunion de Didier Robert, cette orientation a été remise en cause, les Réunionnais en paient aujourd'hui les conséquences.

Une route en mer ne règle rien

En effet, les crédits affectés à la réalisation du train ont été basculés sur un projet de route en mer. Si le chantier du train avait été poursuivi, il serait déjà livré, et la nouvelle route du littoral serait en voie d'achèvement. Au lieu de cela, la route en mer est réduite à jouer un rôle de coûteux panneau publicitaire, car dans les conditions actuelles elle ne peut pas être achevée. Le chantier a été lancé sans que les matériaux nécessaires à sa réalisation aient été prévus. En conséquence, les partisans de Didier Robert en sont réduits à demander l'ouverture de nouvelles carrières dans l'Ouest et l'Est de La Réunion. Sans ces dernières, la route en mer ne pourra pas se faire. Or, l'ouverture de nouvelles carrières suscite de fortes oppositions. L'année dernière, les promoteurs de la route en mer ont dû reculer à Bois-Blanc. Ils tentent d'emporter à nouveau la décision en relancer une enquête publique. Mais ils seront confrontés dimanche prochain à une grande mobilisation. Dans l'Est, c'est une zone riche en biodiversité qui risque d'être massacrée par un trou d'une surface de 30 hectares, d'une profondeur pouvant aller jusqu'à 55 mètres. Là aussi les victimes sont fortement mobilisées.

Pendant ce temps, les embouteillages s'accumulent à La Réunion. Et même si la route en mer devenait une réalité, elle ne changerait pas du tout la situation et ne ferait même que l'empirer. Car le passage de la liaison Saint-Denis/La Possession de quatre à six voies créera un appel d'air qui sera un encouragement à utiliser l'automobile. Ce qui multipliera encore la longueur des bouchons et le temps perdu.

Déjà à l'entrée Est de Saint-Denis, la situation a franchi le seuil de l'intolérable. Plus de 90.000 véhicules entrent de ce côté tous les jours. Le matin, l'embouteillage commence à l'entrée de Saint-Denis et remonte désormais jusqu'à Quartier-Français, à la limite entre Sainte-Suzanne et Saint-André. Cela fait plus de 15 kilomètres de routes à quatre voies où les véhicules roulent pare-choc contre pare-choc. Le temps de trajet dépassé donc largement une heure. Avec l'arrivée chaque année de plus de 20.000 véhicules neufs, la situation ne peut qu'empirer. L'année prochaine, il y a fort à parier que les embouteillages commenceront à Saint-André pour atteindre ensuite inexorablement Saint-Benoît.

Voilà ce vers quoi mène la politique soutenue par Didier Robert avec la complicité du gouvernement socialiste et de ses soutiens à La Réunion. En détournant les crédits prévus pour le train vers une hypothétique route en mer, ils condamnent des centaines de milliers de Réunionnais à perdre du temps, de l'argent et à subir la pollution dans les embouteillages. Il est urgent de mener une nouvelle politique, et donc de revenir à la raison en relançant en priorité le projet du chemin de fer.

Préparation du Sommet de l'OIF

Forum des jeunes francophones aux Seychelles

Plus de 15 kilomètres d'embouteillages tous les jours pour venir à Saint-Denis, c'est le quotidien des dizaines de milliers de personnes qui se rendent dans la grande ville quotidiennement depuis l'Est de La Réunion. Les 2 milliards prévus pour une route en mer entre Saint-Denis et La Possession et un tunnel sous le niveau de la mer à Saint-Denis ne sont absolument pas prévus pour régler ce problème qui ne fera que s'aggraver tant qu'un train ne sera pas construit à La Réunion.



Ces deux importantes rencontres se sont tenues en partenariat avec le Gouvernement seychellois et ont bénéficié, pour le Forum des jeunes, de la présence de Joël Morgan, Ministre des Affaires étrangères et des transports, de MacSuzy Mondon, Ministre de l'éducation, de Michaël Bernstrong, Ministre de l'investissement, du développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, ainsi que de la présence de Callixte d'Ofay, Conseiller aux Affaires diplomatiques à la Présidence de la République, et de membres du Gouvernement seychellois.

L'atelier sur le tourisme durable a été ouvert pour sa part par Alain Saint Ange, Ministre du tourisme et de la culture en présence du Ministre seychellois des Affaires étrangères.

Selon l'Ambassadeur Sarr qui a été reçu en audience par le Ministre Morgan des Affaires étrangères, ces deux rencontres consacrent la volonté de l'OIF de développer de manière résolue et affirmée une coopération forte avec les pays de l'océan Indien et Djibouti dans des enjeux cruciaux tels que la jeunesse

et le développement durable. Dans ces pays comme ailleurs, l'employabilité des jeunes, l'accès à une éducation de qualité et inclusive, le renforcement du capital humain, le numérique, le développement de l'économie bleue, le tourisme durable sont autant de défis à relever. Ces réunions s'inscrivent bien dans le thème du Sommet d'Antananarivo sur la « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».

Un Bureau régional de l'OIF à Madagascar

Le Forum des jeunes a donné l'occasion aux participants de réaffirmer leur engagement autour de l'initiative « Libres ensemble, expression de la volonté de « Vivre ensemble ». Cette initiative rappelle l'Ambassadeur en citant Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, « l'expression d'une ambition de réaffirmer notre Pacte humaniste, notre attachement au

maillage social et notre volonté de tisser un humanisme intégral autour de la planète. Elle est un vaste mouvement citoyen auquel toutes et tous les francophones sont invités à prendre part pour partager leurs projets, leurs offres d'opportunité, pour offrir à la jeunesse des missions positives, enthousiastes, bâtisseuses, individuelles et collectives ».

A travers ces deux réunions, l'OIF envoie un message fort de coopération régionale dynamique et renforcée avec les pays concernés. Dans ce cadre, l'Ambassadeur Malik Sarr a souligné que la mise en place du Bureau régional de l'océan indien à Antananarivo offre une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et d'actions communes autour de programmes ou projets structurants.

L'importance de la jeunesse

Sur le plan politique, l'Ambassadeur Malik Sarr a transmis au Ministre des Affaires étrangères des Seychelles les félicitations de Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, pour l'exemplarité des élections législatives aux Seychelles, témoignant de l'ancrage du processus et de la pratique démocratiques dans ce pays.

Les Seychelles, par la voix des deux Ministres, ont rappelé l'attachement de leur pays à œuvrer pour un développement durable centré sur l'homme, son épanouissement et son bien-être. Une nation ou une organisation qui ne croit pas en sa jeunesse est une organisation qui périclète et perd une grande partie de son humanité, a indiqué le Ministre Morgan des Affaires étrangères.

Oté

O moins pou oir si nou lé dakor rantre nou !

Mé z'ami, zot i koné sé tan isi moin la antann in bonpé parol moin té i antann solman ziska koméla , dann rényon nout parti kominis. L'èr-la, mi koné pa si l'été moin k'téi antan pa désèrtin moun kozé, sansa si sé banna ké la trok parol toudinkou. Sak i z'afèr amoin in pé sé ké lo bann moun moin la antann-si l'été, z'ot z'idé - la fine gingn san foi l'okazyon pou défann sa é sanm pou moin zot la pa fé. Touléka zot la pa koz tro for pou k'i antann azot.

Sansa, pétète zot i donn pa lo mèm mo ké ni ansèrv lo mèm sans ké nou. In l'égzanp ? Moin la antann in moun bien koni dan la politik, in gran partizan l'antant é l'amityé bannzil l'oséan indien, apré di i fo kant mèm gouvèrnman fransé i abandone in pé son l'attitude é li fors in pé dsi la dékolonizasyon, konm in klé pou in bon l'avnir pou nou é pou lé z'ot pèp, dann l'oséan indien. Donk, pou nou, konm pou li, si mi konpran bien La Frans la pankor poz atèr son manto kolonyal-sansa néo kolonyal. Sé sak ni pans nou, mé mi antann pa lé z'ot parti, lé z'ot z'om politik apré parl sa, é apré di zot i sava lite kont sa.

In l'égzanp : la loi départman fransé nana 70 z'ané é nout parti la prézant in pti liv dsi lo néo-kolonyalis. Mon santiman sé ké nou l'été in pé tousèl pou anons in vérité konmsa é ké d'ot la pa di z'ot l'opinyon la dsi. In n'ot légzanp : kan la fé lo zé dé z'il, mi souvien parti kominis la fé in konfèrans do près pou défann la dignité bafoué nout kouzin lé z'il komor. Kan la désid tir lo zé dé z'il avèk zot ébin na poin bonpé d'moun la fé antann z'ot protéstasyon. Troizyèm l'égzanp : kisa la fé antann son protéstasyon kan la fé, la-ba Moroni, la déklarasyon la COI san site in foi lo nom La Rényon. Kisa la protésté ? Nout parti é aprésa ?

Donk i fo in pé i donn vréman z'ot konviksyon bien prési, bien déstayé. Omoins konmsa nou va oir si nou lé dakor rantre nou !

Justin

« La pèr tonbé i doi pa anpèsh in moun aprann marshé ! » - In kozman po la rout

Mi sort lir in l'artik in l'ékonomis l'afrik dsi lo fran CFA. Dann l'artik-la lo moun, in sèrtin Kako Nubukpo i kréтик lo fran CFA é sak selon li sé lo bann konsékans in sistèm l'arzan périmé i pé an avoir dsi l'ékonomi bann péi afrikin. I fo ni oi sa, nout tout ansanm, mé pou zordi mi rotien lo kozman. Dabor pars nout tout, kan nou l'avé in an par-la, nou la gingn in sakré l'anvi d'marshé é malgré k'nou la tonm plizyèr foi, nou la aprann marsh dsi nout dé pyé. Mi pans, dann tout sirkonstans la vi, momandoné, si ni vé alé pli loin, si ni vé alé pli o, i fo ni kass kolé la pèr. Pars san sa ni pé pa alé an avan, ni pé pa fé d'progré. Sa lé valab pou in moun, pou in pèp, pou in péi, mèm pou lo mond antyé. Mon bann dalon, si mon kozman i fé travaye tro z'ot tèt, mi pans sa lé bon pou zot. Fé travaye son tèt sa lé bien nésèsèr, sa lé bien itil. Ni artrouv pli d'van si plétadyé !